



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

ATELIER DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GTCC) DE LA COMIFAC POUR LA PREPARATION DE LA SOUS REGION A LA COP 29 DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC)

Du 17 au 19 octobre 2024 : Douala, Cameroun

COMMUNIQUE FINAL

Du 17 au 19 octobre 2024, s'est tenu à Douala au Cameroun, l'Atelier du Groupe de Travail sur les Changements Climatiques (GTCC) de la COMIFAC pour la préparation de la participation de la sous-région à la 29ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Cet atelier était organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui de la Coopération Allemande à travers le Projet GIZ « Appui Régional à la COMIFAC ». Il avait pour objectif principal d'élaborer les positions communes des pays membres de la COMIFAC sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de la COP 29 et les réunions connexes et de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des CDN par les pays membres de la COMIFAC.

Y ont pris part en présentiel et par Visio Conférence, une vingtaine de participants venus des pays suivants : Angola, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, R D Congo et Tchad, représentant les Ministères en charge des forêts et/ou de l'Environnement, les Points Focaux de la CCNUCC, les Coordonnateurs des CDN, les AND du FVC et les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC. Y prenaient également part, les représentants du REPAR, du REPALEAC et du REJEFAC ainsi que les représentants de la Facilitation du PFBC, de la GIZ et les personnes ressources.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle du Dr Dany POKEM, Coordonnateur Technique du PFBC et celle du Dr Hervé Martial MAIDOU, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

La phase protocolaire a été suivie par la mise en place du bureau composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Mme Brigitte MBUYI BILONDA, Coordinatrice Nationale COMIFAC/RDC ;

Vice-Président : M. MBAINDIGUIM NASSON, Point focal CDN du Tchad ;

1e Rapporteur : Mme Mariam AMOUDOU née SIDI, Chargée d'étude en matière d'adaptation au CC-RCA ;

2e Rapporteur : M. Parfait DIHOUKAMBA, du REPALEAC.

Les travaux se sont poursuivis par la présentation des objectifs de l'atelier et l'adoption de l'agenda.

Il s'en est suivi, une série de présentations en plénière sur les thèmes suivants :

- Décryptage des propositions de notes conceptuelles du Tropical Forest Mechanism (TFM) et du Tropical Forests Forever Facility (TFFF) ;
- Présentation des pays de leur processus d'évaluation, de révision et de soumission des CDN ;
- Etude sur la mise en place du fonds sur les pertes et préjudices

Ces présentations ont été suivies par des échanges qui ont permis de dégager un certain nombre de défis liés : (i) au relèvement des ambitions climatiques des pays de la COMIFAC dans le cadre de la préparation des CDN 3.0 ; (ii) à une participation optimale de la COMIFAC et de ses pays membres à la COP 29 à Bakou/Azerbaïdjan ; (iii) aux thèmes à l'ordre du jour de la COP 29 ayant un intérêt pour la sous-région.

L'atelier s'est poursuivi par les travaux de groupes qui avaient entre autres mandat d'examiner les thématiques prioritaires suivantes sur les enjeux d'intérêt pour la sous-région devant faire l'objet des négociations à la COP 29 :

- les ambitions des différents pays de la sous-région en ce qui concerne la révision de leur CDN ;
- les initiatives « Tropical Forest Mechanism, (TFM) et Tropical Forests Forever Facility (TFFF) proposées par le Brésil ;
- les propositions des pays de la sous-région Afrique centrale en rapport avec la mise en œuvre du Fonds pour les pertes et préjudices.

Après les restitutions en plénière suivies des débats fructueux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC,

- de proposer aux Etats-Membres une note politique sur le fonds pour les pertes et préjudices ;
- de proposer aux Etats-membres une note politique sur les initiatives « Tropical Forest Mechanism, (TFM) et Tropical Forests Forever Facility (TFFF) et les autres mécanismes existants ;
- organiser une concertation de haut niveau pour l'appropriation des notes politiques par les Etats-membres.

Aux Etats-membres :

- de mener des études devant conduire à des initiatives adaptées au contexte de la sous-région Afrique centrale, en comparaison aux initiatives « Tropical Forest Mechanism, (TFM) et Tropical Forests Forever Facility (TFFF) ;
- de soumettre des CDN 3.0 réalistes et réalisables ;
- de capitaliser la note politique proposée par la COMIFAC pour négocier la mise en œuvre du Fonds pour les pertes et préjudices lors de la COP 29.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération Allemande à travers le projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC » pour l'appui technique et financier à l'organisation de cet atelier.

Fait à Douala, le 19 octobre 2024

Les participants